

**CENTRE DE LOISIRS**

Sainte-Croix-Hague / Branville-Hague
Biville / Vauville
Vasteville / Acqueville

PARTIE RESERVEE HVL

Date de réception du bulletin d'inscription au bureau :

Fiche renseignements **A N** - Fiche sanitaire **A N** - Confir° inscription ☐

Association conventionnée avec la CAF de la

COMMUNE D'HABITATION (case à cocher)	LIEU DU CENTRE DE LOISIRS
SAINTE CROIX HAGUE ☐	SAINTE CROIX HAGUE (3 rue de l'Eglise Ste Croix)
BRANVILLE HAGUE ☐	
BIVILLE ☐	BIVILLE (ancienne école)
VAUVILLE ☐	
ACQUEVILLE ☐	VASTEVILLE (Rue Jacques Prévert)
VASTEVILLE ☐	

L'ENFANT Nom : Prénom :**Âge** ans**SIESTE** ☐ oui ☐ non**Semaine (si besoin)** ☐ Paire ☐ Impaire

Je coche les cases pour sélectionner la durée et les mercredis où mon enfant sera présent au centre (*important pour la gestion prévisionnelle des animations*) **ATTENTION** je m'engage à prévenir HVL avant le lundi 10h pour tout changement :

☐ **A L'ANNÉE**, tous les mercredis (hors vacances).

PRESENCE	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)	
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★	
	REPAS (12h – 13h30/14h)	
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★	
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)	
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)	

☐ **PAR CYCLE :**

MOIS		NOVEMBRE 2023				DECEMBRE 2023		
MERCREDI		8	15	22	29	6	13	20
PRESENCE	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)							
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★							
	REPAS (12h – 13h30/14h)							
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★							
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)							
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)							

☐ **OCCASSIONNELLEMENT** : MERCI DE CONTACTER LE SECRETARIAT OBLIGATOIREMENT POUR SAVOIR SI IL Y A DE LA PLACE SUR LE SITE DESIRE (sinon vous serez dirigé vers un autre site)

TARIFS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL HAGUE (voir tableau tarifaire sur le règlement intérieur)

★ Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine à 12h

★★ Entre 13h30 et 14h : temps départ après les repas et arrivées des après-midis seuls. Au-delà de 14h, le tarif APRES MIDI sera appliqué

**IMPORTANT**

- **Les repas sont commandés par HVL** et vous seront facturés par La Hague.
- Le paiement du centre de loisirs se fera **à chaque fin de période** à la remise d'une facture détaillée et devra être honoré à la date indiquée (*par chèque de préférence*).
- Toute absence **non signalée avant le lundi 10h00** précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.
- La présentation de la Carte Loisirs est obligatoire pour profiter des tarifs conventionnés.

RENSEIGNEMENTS au bureau HVL au 02.33.10.21.21 / 07.82.71.88.99 / haguevacancesloisirs@gmail.com

L'adhésion à l'association est obligatoire : Coût 5 € par an et par famille valable **du 01/09/2023 au 31/08/2024** pour le CLSH et les périodes de vacances scolaires HVL. Ces 5 euros apparaîtront sur la première facture, ne pas les donner pour l'instant.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des Mercredis et m'engage à le respecter.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)